

Demande d'inscription à une extension du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur

Eaux maritimes : Extension « hauturière »

Eaux intérieures : Extension « grande plaisance eaux intérieures »

Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 modifié - Arrêté du 28 septembre 2007 modifié

Identification du demandeur

Madame Monsieur

Nom de famille (suivi du nom d'usage s'il y a lieu) Prénoms (au complet dans l'ordre de l'état-civil)

Né(e) le A

Nationalité

Adresse complète :

Numéro Extension Nom de la voie

Code postal Localité Pays

Téléphone Courriel

Numéro du candidat(e) (renseignement à fournir par l'établissement de formation)

Composition du dossier d'inscription

La présente demande complétée

Un timbre fiscal électronique de 38 € correspondant au droit d'inscription

Une photographie d'identité récente et en couleur **(1)**

Original du titre permettant l'inscription à l'extension et éventuellement des autres titres

(1) Les titulaires d'un permis délivré moins de 10 ans en sont dispensés.

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts

Fait à : le,

Signature

CONTRAT DE FORMATION A LA CONDUITE DES BATEAUX A MOTEUR 2020

Exemplaire Client - Exemplaire CFN-EFM (rayer mention inutile)

PHOTO
COULEUR

N° Candidat

CANDIDAT

NOM :	Prénom :	Nom d'épouse :
Né(e) le :	A :	N° Dep :
Profession :	Employeur :	

ADRESSE

Adresse :	
Code postal :	Ville :
Portable : ___/___/___/___/___	Mail :

Il est convenu ce qui suit :

I - OBJET DU CONTRAT:

Le présent contrat a pour objet la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur : **Permis HAUTURIER**

PERMIS HAUTURIER	Forfait : 400 €	Forfait valable jusqu'à obtention du permis et limité à une durée de 6 mois à compter de la signature du contrat
-------------------------	------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les tarifs des permis ne comprennent pas le coût des timbres fiscaux prévus par la réglementation.

Ceux-ci restent à la charge personnelle du candidat.

A l'expiration du délai de 6 mois et en cas d'échec, le contrat de formation doit être renouvelé.

Planning des cours	PERMIS HAUTURIER
30 HEURES DE COURS EN SALLE ET SUR RENDEZ-VOUS	
Date d'examen :	1 examen par mois

II - PIECES A PRODUIRE POUR CONSTITUER LE DOSSIER D'INSCRIPTION

	Remplir correctement et de façon lisible les formulaires ci-joints
	1 photocopie en couleur de votre carte d'identité ou de votre passeport (en cours de validité)
	1 photo d'identité en couleur, récente (inscrire le nom au verso)
	1 timbre fiscal à 38 € (droit d'inscription à l'examen)
	2 enveloppes timbrées à 2,00 € (format 16x23 autocollantes)
	Photocopie de votre permis côtier
	Joindre le règlement de la formation 400 € (chèque à l'ordre de la SAS CFN -EFM)

III – PRESENTATION A L'EXAMEN

Le candidat doit déposer son dossier complet 15 jours au moins avant le début de la formation.

Il reconnaît avoir été informé qu'il ne pourra pas passer les épreuves et devra s'acquitter à nouveau des droits d'inscription (timbre fiscal à 38 €).

IV -- MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement intégral de la formation doit intervenir le jour de la signature du contrat.

Aucun remboursement n'est possible, quelle qu'en soit la raison, lorsque le candidat ne se présente pas à l'examen à la date et à l'heure fixées par l'administration, muni de sa convocation et d'une pièce d'identité.

V - RESOLUTION AMIABLE DES LITIGES

En cas de difficultés dans l'exécution du présent contrat, le client peut saisir le médiateur de la consommation mediation.conso@mediation-net.com, mais seulement après réclamation écrite adressée au Président de la SAS CFN-EFM et restée vaine à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant sa réception.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires

Le : / / 2020

Signature du candidat
ou du représentant légal pour les mineurs
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Centre de Formation Nautique
Ecole Française Motonautique
Régis LACOSTE
Directeur

Réservé CFN-EFM

Chèque n°

Banque :

Montant :

Espèces

Montant :

Code BPF :

Facture n°

du



CERTIFICAT D'APTITUDE PHYSIQUE DES CANDIDATS

AU TITRE DE CONDUITE DES BATEAUX DE PLAISANCE A MOTEUR

(Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 modifié, Arrêté du 28 septembre 2007 modifié)

**Le présent certificat doit être établi depuis moins de six mois à la date de dépôt du dossier.
Le candidat et le médecin consultant prennent connaissance des dispositions réglementaires figurant au dos**

Réservé au médecin consultant

Je soussigné(e), docteur en médecine,

.....

.....

Certifie avoir examiné ce jour

Nom :

Prénom :

Je déclare que l'intéressé(e) :

satisfait ne satisfait pas satisfait sous réserve(s)*
aux conditions d'aptitude physique requises par les textes
en vigueur.

* Si cette case est cochée, les réserves ci-dessous
seront reportées sur le titre de conduite

- 1. Port d'une correction optique et paire de verres correcteurs de rechange.
- 2. Port d'une prothèse auditive.
- 3. Port d'une prothèse de membre fonctionnellement satisfaisante.
- 4. Adaptation du système de commande du moteur et de la barre pour les handicaps du membre supérieur.
- 5. Nécessité d'être accompagné d'une tierce personne.

Fait à

Le

Signature et cachet du médecin consultant

Réservé au candidat

Mme M.

Nom :

Prénom :

Né(e) le

A

Adresse :

.....

.....

.....

▪ déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires concernant les conditions d'aptitude physique requises pour se présenter à l'examen pour l'obtention du permis.

▪ s'engage à respecter les prescriptions particulières qui sont reportées sur le permis dans le cas d'une aptitude physique « satisfaisante sous réserve(s) ».

Fait à

Le

Signature du candidat

Le cas échéant, décision finale du médecin des gens de mer

Les honoraires demandés pour l'obtention de ce certificat ne font pas l'objet d'un remboursement par les caisses d'assurance maladie

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme géographiquement dépendant où la demande a été déposée.